



FICHE TECHNIQUE

Métier

L'aide Médico-Psychologique (AMP) met en œuvre un accompagnement et une aide concrète dans la vie quotidienne des enfants, adolescents, adultes, en situation de handicap et auprès de personnes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social.

Situé à la frontière du soin et de l'éducatif, le rôle de l'AMP consiste à prendre soin des personnes par une aide de proximité permanente dans leur vie quotidienne, par un accompagnement tant dans les actes essentiels du quotidien, que dans les activités de la vie sociale et de loisirs. Travaillant en équipe pluri-professionnelle, l'AMP participe à la mise en place et au suivi du projet personnalisé des personnes aidées.

Les principaux lieux d'exercice de l'AMP, sont traditionnellement des établissements accueillant des enfants et adultes handicapés, et les établissements pour personnes âgées ; ils peuvent s'étendre désormais aux Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), aux Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) et au champ professionnel de l'Aide à Domicile.

Conditions d'accès à la formation

Pour être admis à suivre la formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique, les candidats doivent réussir les épreuves d'admission qui comprennent :

- Une épreuve écrite d'admissibilité : questionnaire d'actualité composé de 10 questions (1h30)
- Une épreuve orale d'admission : entretien sur la base d'un questionnaire ouvert, basé sur le projet de formation du candidat (20 minutes)

Sont dispensées de l'épreuve écrite, les personnes en parcours post-VAE et les candidats titulaires des diplômes ou titres suivants :

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale ou de la mention complémentaire Aide à Domicile

- Diplôme Professionnel d'Aide Soignant
- Diplôme Professionnel d'Auxiliaire de Puériculture
- BEP Carrières Sanitaires et Sociales
- BEPA option Services aux Personnes
- BAPAAT, CAP Petite Enfance, CAPA Services en Milieu Rural
- Diplôme d'Etat d'Assistant Familial
- Titre Assistant de Vie.

Voies d'accès à la formation

Trois modalités de parcours sont proposées par l'IMF :

Modalité 1 : formation en continue - parcours sur 12 mois.

Cette formule concerne les candidats effectuant la totalité du parcours.

La formation pratique consiste en 2 stages de 12 semaines.

Modalité 2 : formation en discontinue - parcours sur 18 mois.

Cette formule concerne les candidats en situation d'emploi d'AMP.

La période de formation pratique est de 4 semaines. La formation est accessible en contrat de professionnalisation.

Modalité 3 : parcours VAE.

Cette formule concerne les candidats ayant validé partiellement leur diplôme.

Une proposition de parcours personnalisé sera proposée en fonction des domaines de compétences à valider.

Eléments généraux de la formation

La formation théorique : le référentiel de formation se décline en 6 domaines de formation, d'une durée totale de 495 heures.

- DF1 : connaissance de la personne aidée (105 heures)
- DF2 : accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne (90 heures)
- DF3 : animation de la vie sociale (70 heures)

Aide Médico-Psychologique

DIRECTION GENERALE

IMF, 50 Rue de Village BP 50054
13244 Marseille Cedex 1
Tél : 33 (0)4.91.24.61.10
Fax : 33 (0)4.91.47.52.15
Email : imf.direction@imf.asso.fr

SITE DE FORMATION MARSEILLE

IMF, 13, Rue Chape BP 50054
13244 Marseille Cedex 1
Tél : 33 (0)4.91.36.51.30
Fax : 33 (0)4.91.36.51.39
Email : unite.chape@imf.asso.fr

SITE DE FORMATION AVIGNON

IMF, 641 Chemin de la Verdière
BP 10045 - 84142 Montfavet Cedex
Tél : 33 (0)4.32.40.41.80
Fax : 33 (0)4.32.40.41.88
Email : unite.vaucluse@imf.asso.fr

ANTENNE DE FORMATION ARLES

IMF, Village Entreprises, Z.I. Nord
1, rue Copernic 13200 Arles
Tél : 33 (0)4.90.52.02.38
Fax : 33 (0)4.90.52.02.69
Email : unite.arles@imf.asso.fr

INFORMATION CONSEIL ORIENTATION

IMF, 50 Rue de Village BP 50054
13244 Marseille Cedex 1
Tél : 33 (0)4.91.24.61.12
Email : imfinfo@imf.asso.fr
http://www.imf.asso.fr



FICHE TECHNIQUE

- DF4 : soutien médico-psychologique (125 heures)
- DF5 : participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé (70 heures)
- DF6 : communication professionnelle et vie institutionnelle (35 heures)

La formation pratique : elle se compose de deux stages de 12 semaines, soit 420 heures.

Chaque période de formation pratique, doit permettre au candidat d'appréhender deux publics différents dont l'un fonctionnellement dépendant.

Contenu de la formation

Acquérir et développer des capacités à :

- instaurer une relation d'aide et communiquer avec l'utilisateur
- identifier les besoins de la personne aidée
- aider la personne dans les soins d'hygiène
- veiller à la sécurité et au confort de la personne aidée
- maintenir l'hygiène des locaux et du cadre de vie
- développer, stimuler, maintenir ou restaurer l'autonomie de l'utilisateur
- préparer des repas et veiller à l'alimentation
- aider à la mobilité
- accompagner la vie sociale et relationnelle des usagers
- animer un groupe
- aider l'utilisateur dans ses démarches administratives
- travailler en équipe
- s'auto-évaluer et réajuster son action

Durée

- 12 mois : formation initiale
- 18 mois : formation continue

Modalités d'inscription

Un dossier d'inscription à la sélection doit être retiré directement auprès de l'IMF de Marseille, d'Arles, d'Avignon ou bien être téléchargé sur notre site Internet et nous être retourné dûment rempli dans les délais impartis.

Sites de formation

Marseille

IMF 13, rue Chape
13004 Marseille

Avignon

IMF 641, chemin de la Verdière
84140 Montfavet

Arles

IMF - 1 rue Nicolas Copernic
ZI Nord, Village Entreprises
13200 Arles

Contacts

I.C.O.

50, rue de Village - 13006 Marseille
04.91.24.61.12
imfinfos@imf.asso.fr

Lundi au Vendredi :*
08h 30 - 12h 30 / 13h00-17h 30

IMF - Unité de formation d'Avignon
Marie-Solange ALFRED
04.32.40.41.86

IMF - Unité de formation d'Arles
Christine DESIGAUD
04.90.52.02.38
Lundi, Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00

Informations plus

Consultez et/ou téléchargez sur notre site internet :
<http://www.imf.asso.fr>

- Bibliographie
- Dossier d'inscription à la sélection, calendrier de la sélection, annales
- Règlement d'admission en formation
- Rubriques allègements de formation, financements
- Les textes officiels

Aide Médico-Psychologique

DIRECTION GENERALE

IMF, 50 Rue de Village BP 50054
13244 Marseille Cedex 1
Tél : 33 (0)4.91.24.61.10
Fax : 33 (0)4.91.47.52.15
Email : imf.direction@imf.asso.fr

SITE DE FORMATION MARSEILLE

IMF, 13, Rue Chape BP 50054
13244 Marseille Cedex 1
Tél : 33 (0)4.91.36.51.30
Fax : 33 (0)4.91.36.51.39
Email : unite.chape@imf.asso.fr

SITE DE FORMATION AVIGNON

IMF, 641 Chemin de la Verdière
BP 10045 - 84142 Montfavet Cedex
Tél : 33 (0)4.32.40.41.80
Fax : 33 (0)4.32.40.41.88
Email : unite.vaucluse@imf.asso.fr

ANTENNE DE FORMATION ARLES

IMF, Village Entreprises, Z.I. Nord
1, rue Copernic 13200 Arles
Tél : 33 (0)4.90.52.02.38
Fax : 33 (0)4.90.52.02.69
Email : unite.arles@imf.asso.fr

INFORMATION CONSEIL ORIENTATION

IMF, 50 Rue de Village BP 50054
13244 Marseille Cedex 1
Tél : 33 (0)4.91.24.61.12
Email : imfinfos@imf.asso.fr
<http://www.imf.asso.fr>